



Compte rendu du CTL du 14/01/2014

- 1- Départementalisation des procédures collectives
- 2- Nouvelle organisation de la mission de la CDC mise en place des Centres de Services Bancaires
- 3- Bilan accueil dans les SIP du département
- 4- Fermeture de la Trésorerie de Montredon le vendredi
- 5- Ponts naturels 2014
- 6- Questions diverses

1- Départementalisation des procédures collectives

Ci-dessous extraits du document de travail remis aux organisations syndicales :

« La nouvelle organisation sera mise en oeuvre dans tous les départements à compter du 1^{er} septembre 2014. Cette départementalisation des procédures collectives concernera l'ensemble des postes comptables (SIE, SIP, SIE-SIP, trésoreries mixtes). La compétence du PRS ne portera toutefois que sur les produits fiscaux concernés par une procédure collective. Les procédures de sauvegarde, de redressement judiciaire et de liquidation judiciaire seront dans le champ d'application de la départementalisation. En revanche, les procédures de conciliation et de rétablissement personnel en seront exclues. »

FO constate que les produits locaux sont exclus du processus, il semble que les recettes de l'état soient systématiquement privilégiées au détriment des recettes des collectivités territoriales.

2- Nouvelle organisation de la mission de la CDC mise en place des Centres de Services Bancaires (CSB)

Cette nouvelle organisation de la Caisse des Dépôts et Consignations comprend les pôles de consignations, les services de traitement de chèques (déjà en place à depuis septembre 2013) et un nouveau système d'information, SATURNE qui sera déployé par la Caisse au second trimestre 2014.

Le département du Tarn sera rattaché au CSB d'Angoulême (5 centres en France). Les missions de proximité, principalement celles assurées par le chargé de clientèle, sont « censées » être renforcées dans chaque département. Les activités de guichet sont également maintenues. Par contre les activités liées au traitement des opérations bancaires sont regroupées au sein des CSB. Les CSB n'assurent pas de tâche de guichet et pas d'accueil physique.

Chaque direction locale garde cette fonction de guichet et disposera de l'application SATURNE. Le déploiement de cette nouvelle organisation sera progressif et s'étend jusqu'à fin 2015.

Le département du Tarn fera partie de la 1^{ère} vague en octobre 2014.

A partir de 2015, seul le chargé de clientèle sera maintenu.

Les agents actuellement en charge de l'activité CDC (1 ETP en plus du chargé de clientèle) seront dans la mesure du possible (d'après la direction locale) maintenus dans le service dépôts de fonds (au moins toute l'année 2014).



FO a demandé impérativement à la direction locale que les agents touchés par la nouvelle organisation restent « au mieux » dans le service DFT/CDC et « au pire » à la DDFIP av Ch De Gaulle dans d'autres services, pas ailleurs ! Et qu'ils soient également informés des décisions prises par la direction.

3- Bilan accueil dans les SIP du département

Triste bilan que celui de l'accueil fiscal. Mis en avant par la DGFIP comme une priorité quasi absolue, la relation à l'utilisateur ne cesse de se dégrader. Les éléments communiqués par la direction locale sous forme de graphiques n'intègrent que la partie statistique : nombre de personnes reçues dans les SIP et les trésoreries, nombre d'appels téléphoniques, nombre de mails reçus, mais ce bilan n'intègre aucune autres données comme par exemple les suppressions de postes, l'empilement des réformes qui se traduit par une hausse de la charge de travail des agents, etc. Certaines données notamment les pannes des gestionnaires de file d'attente n'ont pas été intégrées.

4- Fermeture de la Trésorerie de Montredon le vendredi

La direction locale propose d'ouvrir la Trésorerie de Montredon les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00, et de 13h30 à 16h00, à compter du 1^{er} février 2014 et ce jusqu'au 30 juin 2014. Rappel : la fermeture définitive de la trésorerie de Montredon est programmée pour le 01/07/2014.

FO condamne une fois de plus la fermeture de la trésorerie, et s'oppose fermement à la disparition d'un service public de proximité en milieu rural.

5- Ponts naturels 2014

Pour 2014, 6 possibilités existent :

- _ Le vendredi 2 mai 2014 (1^{er} mai)
- _ Le vendredi 9 mai 2014 (8 mai)
- _ Le vendredi 30 mai (ascension)
- _ Le lundi 10 novembre 2014 (11 novembre)
- _ Le vendredi 26 décembre (noël)
- _ Le vendredi 2 janvier (1^{er} de l'an)

La direction locale propose que les jours suivants ne soient pas travaillés et donc les services fermés : **le vendredi 2 mai 2014, le vendredi 26 décembre 2014 et le 02 janvier 2015.**

Les organisations syndicales ont refusé de voter, le vote sur les ponts naturels a déjà eu lieu lors du CTL du 10/12/2013 !

La direction locale se plie aux recommandations de la DG qui préconise de ne pas positionner le 30/05/2014 en pont naturel. C'est inacceptable ! On demande l'avis des OS en décembre, puis on le redemande en janvier, et pourquoi pas en février ou mars ? De telles façons de procéder engendrent inéluctablement une dégradation du dialogue social.

A ce moment là, pourquoi demander l'avis des syndicats ?

Après ces échanges houleux, le directeur se réserve de revoir ou non sa position et prendra sa décision (de façon unilatérale !) dans les jours à venir.



6- Questions diverses

Réinstallation d'Albi-ville et périphérie et services d'Albitech

FO DGFIP81 dans sa déclaration liminaire interroge la direction locale, sur l'évolution de l'opération de réinstallation au 209 rue du roc à Albi, et demande si il a été tenu compte dans les projets présentés aux agents et aux chefs de service :

- de la réorganisation du SIP et de la cellule CSP ;
- de l'éventuelle modification du nombre de secteurs d'assiette ;
- des impératifs des services d'Albitech (positionnement, m2/agent etc.), de la Trésorerie d'Albi-ville et périphérie (coffre, accès toilettes, etc.), des services déjà sur le site (déplacement, nuisances pendant les travaux, etc.).

La direction locale indique qu'elle fait tout son possible pour satisfaire les demandes des agents, mais qu'elle demeure contrainte par l'enveloppe budgétaire. Les conditions de travail des agents semblent passer après l'aspect budgétaire, triste logique !

Maintien des macros REC/RAR dans la cadre du déploiement de Windows 7

Avec le déploiement dans les mois à venir de Windows 7 dans les postes et services du département, certains applicatifs (petits logiciels ou autres) ne pourront plus fonctionner ou devront être repris et installés avec cette nouvelle version de Windows .C'est le cas pour toutes les macros REC et RAR. La réinstallation de ces macros sera effectuée par la CID et éventuellement un agent de l'équipe de renfort.

Carte professionnelle

La carte professionnelle contrairement aux mentions dans Ulysse n'est pas obligatoire, mais la direction locale préconise de la faire faire (par exemple celle-ci sera demandée lors de l'entrée sur les sites de formation professionnelle, ENFIP, etc.)

Diminution des frais de fonctionnement des postes et services

Certains chefs de poste s'inquiètent de la baisse drastique des frais de fonctionnement (achat de fournitures de bureau, achats par carte bancaire, etc.). Depuis 2 ans ces crédits ont baissé de 40 %. La direction locale assure que si certains services se trouvent en difficultés elle abondera leurs crédits de fonctionnement.

Vos représentants FO :

Florence FAGES (SPF de Castres), Bruno REVERDY (CFP Rabastens), Michel SUAU (Paierie Départementale), Didier THERONDEL (CFP Gaillac)

